

Bibliothèque numérique

medic@

**Gautier, Pierre. La tête d'un décolé
conserve-t-elle plusieurs instans
après sa séparation du tronc la faculté
de sentir ?**

*Paris, [s. n.], 1767.
Cote : 90958 t. 266 n. 8*

8.

QUESTION

MÉTAPHYSICO-PHYSIQUE.

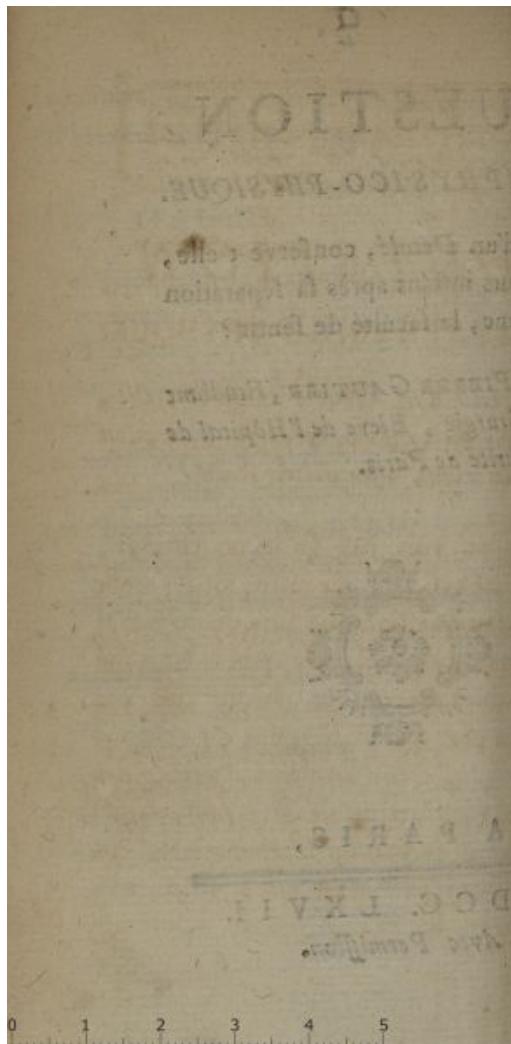
La tête d'un Décolé, conserve-t-elle,
plusieurs instans après sa séparation
du tronc, la faculté de sentir ?

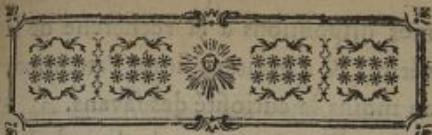
de M. PIERRE GAUTIER, Etudiant
en Chirurgie, Eleve de l'Hôpital de
la Charité de Paris.



A PARIS,

M D C C. L X V I I.
Avec Permission.





QUESTION

METAPHYSICO-PHYSIQUE.

La tête d'un Décolé conserve-t-elle plusieurs instans après sa séparation du tronc, la faculté de sentir ?

Je ne vois pas qu'aucun curieux, Métaphysicien, ou autre, ait répondu à cette question que sans doute je n'ai pas formée seul, & à quoi la curiosité semble déterminer. Je ne vois pas non plus qu'on ait craint d'y rencontrer, ou qu'on ait prévu d'avance des obstacles invincibles à établir un jugement certain sur cette matière, qui m'ayant paru n'en point offrir, m'a fourni un champ propre à exercer

A ij

4

mes dispositions à la recherche de la vérité, & à exciter, sinon l'attention, au moins la curiosité des savans.

Je vais entrer dans la lice du hasard. Je donnerai une réponse à cette question, convaincu que l'avide critique à laquelle je me soumets, ne passera sous silence aucune des erreurs qu'elle pourroit y rencontrer ; ce qui la forcera, pour ainsi dire, de donner à cette matière une explication qui pourra mieux satisfaire.

J'ai pour fondement de mon raisonnement deux principes d'où je partirai, également vrais & solides. *Le premier* sera la nature de la pensée & le siège qu'elle occupe ; *le second*, la circulation du sang continuée par l'irritabilité.

La sensation & la pensée qui renferment nécessairement la spontanéité & la réflexion, ne peuvent dépendre que d'un agent simple & indivisible, & d'une nature bien supérieure à la

simple activité motrice. Si l'agent résistant & le moteur diffèrent essentiellement l'un de l'autre & sont d'une nature entièrement opposée, le sensitif & l'intelligent sont encore à plus forte raison d'une toute autre essence. Dans les générations physiques, la vitalité, la sensation, la pensée, se succèdent l'une l'autre régulièrement & paroissent suivre dans le même ordre comme une conséquence immédiate de la simple organisation. La raison en est évidente. Aucun agent, soit sensitif ou intelligent, ne peut, dans le système présent de la Providence, exercer aucune faculté que d'une manière dépendante de la combinaison matérielle à laquelle il est uni.

Cela posé, & cette combinaison matérielle dépendant des organes que le cerveau rassemble, il résulte que la sensation comme la pensée sont le

A iij

résultat du bon ordre qui doit régner dans ces mêmes organes.

Maintenant, si quelque cause interne ou externe préjudicie à la régularité de cet ordre, il s'ensuivra une altération qui, gênant les fonctions, donnera un résultat informe, en s'opposant à la liberté qui doit régner dans *la combinaison*, la détruira même, comme cela arrive dans l'apoplexie, l'épilepsie, &c.

Le cerveau est le viscere qui renferme cette *organisation physique*, cette *combinaison matérielle*; l'ame y exerce aussi ses opérations, indépendamment de tout commerce avec l'organisation, comme la volonté, la connoissance de son être, &c. D'après ce principe je passe au suivant.

Le cerveau & les organes qu'il renferme, reçoivent du cœur le moyen de leur action. Ce moyen est le sang.

Il me paroît inutile d'entrer dans le

7

détail des loix de la circulation , que je suppose être connues. Il suffit que je dise ici en passant que le sang se porte dans le cerveau en quantité respective par les artères *carotides, cervicales, vertébrales & autres* , & que le plus du sang qui a parcouru tout ce viscere & qui n'a pas servi aux filtrations qui s'y opèrent , est rapporté au cœur par les veines du même nom , & qui parcourent le même trajet que les artères ci-dessus nommées.

Cela étant ainsi , tout ce qui concoutra à accélérer le mouvement progressif du sang dans le cerveau dans un degré de force disproportionné à la résistance , sera une cause par laquelle les organes surchargés d'un sang superflu qui devient nuisible par succession de tems , seront gênés dans leurs fonctions qui demandent la plus grande régularité , & le seront d'autant plus que cette cause sera plus violente ou de plus longue durée.

8

De telles causes ne peuvent avoir lieu que par des dispositions morbiennes qui existent depuis long-tems, ou par un accident extérieur & subit, comme un coup, une chute, sur une région de la tête dont la fracture, que je suppose y avoir été occasionnée, troubleroit l'ordre des fonctions des organes, les suspendroit, les aboliroit même, ainsi qu'on le voit arriver quelquefois par une mort précipitée, consécutive de tels accidens. Mais ils ne peuvent avoir lieu par la méthode de trancher la tête dont on se sert, ainsi que je vais tâcher de le faire voir.

Le coup de damas (1), loin d'être porté sur une partie de la tête susceptible des accidens déjà cités, ne l'est au contraire que sur une partie qui lui

(1) Instrument dont aucune résistance ne peut vaincre la force, & dont je suppose qu'en s'est servi avec adresse.

est inférieure, qui en est indépendante, qui, toute charnue excepté la colonne vertébrale, n'offre point une résistance insurmontable à cet instrument, dont le tranchant très-vif ne donne aucune secousse qui fasse craindre commotion. De plus, les petits os de cette colonne sont d'une substance moins compacte que celle des grands os du squelette. Cette partie est le col.

Jusques-là rien ne paraît détruire la régularité de l'organisation; je doute même si les sens sont détruits.

Je ne pense pas qu'on ait lieu de m'objecter que la section des nerfs qui sont des moyens d'exécution pour le sentiment & le mouvement, prive de ces propriétés les parties auxquelles ils se distribuent, & que l'amputation de la tête étant nécessairement celle des nerfs qui se distribuent par tout le corps, il est d'une conséquence naturelle que les sensations soient détruites avec le mouvement.

On fait parfaitement bien & je répondrois, dans le cas où on me feroit cette objection, que la section des nerfs ne prive de sentiment & de mouvement que les parties inférieures à l'amputation qui intercepte là le cours de l'esprit animal, mais qu'ils le charient comme avant l'opération dans celles qui sont supérieures au col où elle se pratique ; ce qui ne change en rien l'ordre des choses, & ne détruit en conséquence ni la sensation, ni la pensée.

On ne contestera pas sans doute qu'après l'exécution chaque partie séparée ne conserve encore sa vitalité naturelle, parce qu'il est vrai que dans l'une le sang continue sa circulation par l'action du cœur qui darde encore le sang également, & que dans l'autre l'oscillation des vaisseaux qui sont doués de propriétés sensible & irritable joint à la qualité acide de l'esprit

animal qui circule , & tant la résistance de l'air extérieur que la propriété acrimonieuse , concourent à l'y entretenir.

L'hémorragie qui suit nécessairement la section , n'a lieu dans la tête que par les veines que j'ai dit plus haut servir à rapporter au cœur le résidu du sang qui n'a point servi aux filtrations du cerveau , & qui lui avait été porté par les artères. Celles-ci permettront bien aussi la sortie d'une portion du sang qu'elles contiennent , mais ce ne sera que celle qui y sera déterminée par sa propre pesanteur , & sa proximité de la solution de continuité. Celle qui sera plus avancée , soutenue par une colonne d'air dont elle ne peut surmonter la résistance , continuera sa route par la tendance des artères à suivre leur mouvement intestin de bas en haut , qu'elles conservent encore du cœur qui le leur a

communiqué par le sien de sistole & diastole. Le sang parcourra , comme avant , les organes où il doit se distribuer ; ceux-ci , dont les embouchures recevront le sang , exercent encore leurs fonctions , & ce fluide qui aura acquis la subtilité que lui donnent les différentes préparations qu'il éprouve dans chaque organe , ne pourra-t-il pas servir encore de moyen pour les sensations , la pensée , &c. ?

Ce que je viens de dire est d'autant plus vrai , que l'évacuation du sang qui a lieu par le col , est en bien plus grande quantité que celle qui se fait par la tête : la raison en est connue . Dans celui-là ce sont les artères qui le versent , dans celle-ci ce ne sont que les veines .

Cet état d'intégrité étant privé de moyens de l'entretenir , ne doit pas subsister long-tems ; une nouvelle co-

bonne de sang ne suit point celle qui parcourt chaque organe du cerveau pour la dernière fois ; & ce défaut privant le viscere d'un *stimulus* qui entretenoit ses fonctions , dans peu elles cessent tout à fait. Alors tout est aboli de ce qui a existé jusqu'à cet instant qui fut sans doute précédé de beaucoup d'autres après l'amputation.

De plus longs raisonnemens ne seraient pas plus conséquens ; je crois d'après celui-ci qu'une tête décolée conserve encore pendant plusieurs instans la faculté de sentir & de penser.

Je ne citerai point en preuves les mouvemens de différente nature que l'on voit se faire dans les parties séparées ; je fais trop qu'ils dépendent de l'irritabilité , pour dire qu'ils soient l'effet des douleurs ou des diverses sensations du sujet. Ces mouvemens sont convulsifs & n'ont leur siège que dans les muscles.

Je n'ai pas besoin non plus de citer cet exemple de l'Auteur de la connoissance des bêtes , page 53 , où après avoir parlé des insectes & des chiens qui vivent & remuent après avoir été divisés : « on voit , dit-il , » la même chose dans les hommes ; » & tandis que d'une part une tête coupée tourne les yeux pour témoigner de la douleur , remue les levres comme pour parler , » mord la terre comme par une espèce de rage ; d'une autre part le cœur ne laisse pas de palpiter régulièrement pendant quelques instans ». Et en rapportant l'histoire d'un jeune Indien que les barbares sacrifioient à leur fausse Divinité : « ce miserable , » dit-il , ayant la poitrine ouverte & le cœur arraché , ne laisseoit pas de vivre , se plaindre , & même (ce que je trouve un peu difficile à croire) de parler » & plusieurs autres exemples que je ne citerai point.

Je n'ai point prétendu autoriser mon jugement, ni m'attirer des spectateurs aveugles; j'avoue qu'il me reste encore à désirer sur cette matière; j'ai seulement essayé une réponse: heureux si l'erreur qu'on pourroit y reconnoître détermine à donner une solution plus parfaite. Il me restera toujours la satisfaction de me voir, finon approuvé, au moins loué d'avoir piqué la curiosité de ceux qui sont plus en état de découvrir le vrai; & ce n'est pas peu pour un jeune homme.

*Vu l'Approbation, permis d'imprimer,
ce 8 Décembre 1766.*

D'E SARTINE.

De l'Imprimerie de LOUIS CELLOT,
rue Dauphine.